

Par exemple, je suis sûr qu'un parti enregistré envisagerait ses chances de succès dans une circonscription donnée. Il aurait peut-être une chance d'y remporter la victoire, ou peut-être aurait-il déjà gagné cette circonscription mais par une faible marge et il déciderait donc d'y affecter plus d'argent pour venir en aide à son candidat. Il pourrait y avoir une autre circonscription où le parti ne semblerait pas avoir l'ombre d'une chance parce que cette circonscription aurait toujours élu le candidat d'un autre parti. La contribution serait donc minime ou nulle ou du moins, symbolique. Mais peu importe la somme des dons offerts aux candidats dans les circonscriptions, ils sont excédentaires au maximum de 4.2 millions de dollars.

Selon le professeur Paltiel, la moyenne approximative serait de \$5,000 pour les deux vieux partis, les libéraux et les conservateurs progressistes. En multipliant cette moyenne par 264, le nombre de candidats, on obtient 1.3 million de plus, de sorte que pour les dépenses d'un parti national, la limite effective imposée par cette disposition est en réalité de 5.5 millions de dollars. Une autre disposition du bill impose une limite quant à la somme qu'un candidat peut dépenser dans une circonscription. Cette limite varie selon le nombre d'électeurs et on trouve une formule à cet égard plus loin dans le bill.

En ajoutant cette limite de 30 c., le nom au palier national du parti enregistré et la limite imposée aux dépenses faites dans les circonscriptions, on obtient une limite approximative—elle variera selon le nombre d'électeurs inscrits—de 11 millions de dollars pour permettre à un parti enregistré et à ses candidats de livrer une campagne électorale nationale. Le total est de 11 millions de dollars, dont 4.2 millions sont consacrés aux dépenses électorales directes au niveau du parti enregistré.

● (1640)

Vous remarquerez, monsieur l'Orateur, que trois chiffres ont été mentionnés dans les motions proposées, 15 c., qui représentent la moitié de la limite proposée, 20 c. et 25 c. J'espère que la Chambre se prononcera sur ces motions, en commençant par celle qui demande 15 c. J'espère pour des raisons évidentes, que l'une de ces motions sera adoptée. Le but de ces motions est de réduire la limite prévue que renferment cet article et le projet de loi. Je le dis ainsi car je pense que dans les faits, la limite proposée dans le bill n'en n'est absolument pas une, puisque le montant que l'on peut dépenser actuellement représente à peu près 2 fois et demie celui que l'on a dépensé en 1972 lorsqu'on a, je crois, atteint un maximum.

Nous sommes redevables au professeur Paltiel pour l'analyse qu'il a faite des dépenses électorales. Le professeur est la seule personne qui analyse actuellement les finances des partis politiques. Cela a été fait en 1970 et l'a encore été dans le document duquel je tirerai mes citations. A ce que je sache, ce sont les seuls documents actuels qui rassemblent ces faits. Comme je l'ai déjà dit, ce document a été écrit à la suite de longues conversations avec des représentants des différents partis politiques.

Je désire en mentionner certaines parties. Tout d'abord, au tableau 1 de la page 8 a, on énumère les dépenses du quartier général national du parti libéral pour les campagnes de 1965, 1968 et 1972. Les dépenses sont divisées en dix catégories: temps radiophonique, temps de télévision, presse écrite, autre coûts d'agence de publicité, documents imprimés et autres, tournée du chef de parti, autres voyages, études, administration et ce que l'on a appelé «autres dépenses», qui comprend une somme de \$15,000 pour la campagne s'adressant aux électeurs votant pour la pre-

Dépenses d'élection

mière fois, autrement dit à ceux qui ont sans doute atteint l'âge de vote en 1972. Ces dépenses totalisent \$1,321,989. Mettons un million et demi de dollars en chiffres ronds.

Selon mes calculs, les restrictions actuelles que prévoient le bill permettraient de dépenser des sommes trois fois plus élevées. Ces restrictions ne limiteraient pas les activités du parti libéral. Dans sa tentative d'évaluer et d'analyser le sens de ces dépenses, M. Paltiel a dit ceci:

Le changement le plus important dans la campagne de 1972 a été la forte augmentation des dépenses au titre de la radio-télévision...

Je dirai dans un moment ce que cela signifie.

... l'utilisation de techniques électroniques complexes d'envois postaux directs de même que divers genres de sondages.

Ces sondages ne figurent pas au chapitre des dépenses de 1965 et 1968 mais ils figuraient en 1972 puisque \$75,000 ont été dépensés à ce titre. En 1972, les frais d'annonces télévisées ont plus que doublé, soit \$460,000 comparative-ment à \$200,000 en 1968. En outre, les annonces à la radio ont coûté près de \$100,000. Je rappelle que le bill prévoit le remboursement de 50 p. 100 des dépenses de radio-télévision. Je l'ai déjà dit, le chiffre de 4.2 millions de dollars égale à peu près deux fois et demie les dépenses du parti libéral de l'an dernier. Ce parti pourra doubler ses dépenses à la radio-télévision et l'accroissement du temps d'antenne ne lui coûtera pas un sou parce que le Trésor public lui remboursera la moitié de l'argent dépensé. Ainsi, au lieu de dépenser à peu près un demi-million de dollars il pourra dépenser un million et la moitié de ses dépenses seront payées par des fonds publics.

Le professeur Paltiel croit que le tableau des dépenses d'élections est incomplet. C'est important. Nous sommes en train de parler de dépenses d'élections, ou plutôt de celles faites entre le moment de publication du bref et le jour du scrutin. Suivant le moment où l'élection est annoncée, il s'agit d'environ 58 jours et de la dépense d'une somme de 4.2 millions de dollars. Toujours selon le professeur Paltiel, il semble que le bureau central du parti libéral, d'une façon ou d'une autre, peut-être grâce à son petit doigt, connaît avant les autres le moment où le bref d'élection sera publié. C'est sûrement ce que sous-entend le professeur Paltiel lorsqu'il écrit:

Afin de compléter le tableau des moyens financiers dont disposait le parti libéral lors de la dernière campagne, il ne faut pas négliger les dépenses courantes et continues du parti pendant la période immédiatement avant et après l'élection. En 1969, les frais d'entretien du bureau national se sont élevés à \$363,000. Cette somme est habituellement assez s'able mais elle a augmenté d'environ 25 p. 100 immédiatement avant l'émission du bref de dissolution et le lancement de la campagne de 1972.

Donc, en plus de pouvoir dépenser 4.2 millions de dollars, chiffre suggéré dans le bill et deux fois et demie supérieur à la somme qu'a dépensée le parti libéral, et parce que grâce à certaines relations il peut obtenir des renseignements privilégiés, ce parti pourra sans doute dépenser plus d'argent pour son bureau national immédiatement avant l'émission du bref et peut-être ainsi en retirer certains avantages. Si on tient compte du fait que cette limite de 4.2 millions est presque trois fois supérieure à ce qu'a dépensé le parti en 1972, année record, on doit en conclure que cette limite est une farce. En réduisant de moitié la limite de 30c., on en aurait encore assez pour mener une campagne électorale assez bien organisée. Naturellement, je ne vise que les partis extravagants qui composent le gouvernement et l'opposition officielle.